# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le : 03/05/19
CERTIFIÉ EXACT,

## Séance du lundi 29 avril 2019
## D-2019/127

***Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
*Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00*

**Excusés :**

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

# Requalification du foyer maternel et crèche des Douves. Approbation de la participation financière de la Ville. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le CCAS de Bordeaux, propriétaire du Foyer Maternel situé 65, Rue des Douves à Bordeaux, a souhaité engager une opération de restructuration et de réhabilitation de ce bâtiment construit en 1962.

La Ville de Bordeaux, locataire d'une partie des locaux, a implanté une structure multi accueil petite enfance de 75 places qui nécessite également d'être entièrement réhabilitée.

Par délibération D-2014/83 du 24 février 2014, vous avez signé la convention de partenariat entre le CCAS et la Ville de Bordeaux pour la conduite d'opération de restructuration du Foyer Maternel et vous avez approuvé le programme des travaux sur les locaux à usage de multi-accueil petite enfance

Par délibération D-2017/474 du 20 novembre 2017, vous avez approuvé la modification de la participation financière de la Ville, suite à la validation de l'APD.

A l'issue de la procédure de consultation des entreprises, le coût de réalisation des travaux a été porté de 4 103 000 € HT (valeur Juin 2017) à 4 684 760,52 € HT (valeur Décembre 2018).

Cette augmentation réévalue le coût global de l'opération à 6 084 351€ HT (Toutes Dépenses Confondues - Valeur Novembre 2018), portant la participation de la Ville à 34 % soit 2.068.679€ HT répartis sur 4 exercices de 2018 à 2021.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir approuver le montant de la participation financière de la Ville en corrélation avec les surfaces occupées respectivement et autoriser Monsieur Le Maire à signer les documents afférents.

La dépense sera imputée sur les crédits de l'opération P064O027 prévus à cet effet aux budgets des années 2018 à 2021.

## ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**